

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LOW**

PROCÈS-VERBAL d'une réunion spéciale du Conseil de la Municipalité de Low, tenue le mardi 13 novembre 2014 à 18H00, à la Salle Héritage, 4A chemin d'Amour, Low (Québec) J0X 2C0 sous la présidence de Son Honneur le Maire, Monsieur Morris O'Connor.

Étaient aussi présents : Les conseillères Joanne Mayer, Lynn Visentin, Amanda St. Jean, Michèle Logue-Wakeling et les conseillers Charles Kealey et Christopher Brownrigg.

Étant également présente : la directrice générale/secrétaire-trésorière Franceska Gnarowski

1) OUVERTURE

Constatant le quorum, l'assemblée est officiellement déclarée ouverte par Son Honneur le Maire, monsieur Morris O'Connor en déclarant que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code Municipal aux membres du conseil.

2) RAPPORT DU MAIRE 2014

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 955 du Code municipal le rapport du maire doit être déposé quatre semaines avant que le budget soit déposé;

CONSIDÉRANT que la réunion régulière du mois de novembre est déjà passée;

CONSIDÉRANT qu'un avis de convocation à une réunion spéciale du conseil a été expédiée aux conseillers en conformité avec l'article 156 du Code municipal;

#177-11-2014

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU QUE le rapport du maire pour 2014 soit accepté tel que présenté.

PROPOSÉ PAR la conseillère Amanda St.Jean

APPUYÉ PAR le conseiller Charles Kealey

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(3) AJOURNEMENT

#178-11-2014

IL EST RÉSOLU QUE la réunion se termine à 19h15.

PROPOSÉ PAR le conseiller Charles Kealey

APPUYÉ PAR la conseillère Michèle Logue-Wakeling

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Morris O'Connor
Maire

Franceska Gnarowski
Directrice générale/secrétaire-trésorière